

Soirée-bénéfice d'Héritage Saint-Bernard

## Un peu plus de 32 500 \$ pour la nature

(Châteauguay, le 14 novembre 2019) – Un autre bilan très positif est fait au lendemain de la quatorzième soirée-bénéfice d'Héritage Saint-Bernard, tenue le mercredi 13 novembre dernier au Pavillon de l'île à Châteauguay. Les quelque 140 convives rassemblés au Pavillon de l'île pour soutenir la mission de conservation et d'éducation de l'organisme environnemental ont permis d'amasser 32 599 \$. Ce montant sera investi dans des projets de conservation des milieux naturels, qui profiteront tant à la population qu'à la biodiversité.

« À cette époque où la préservation des milieux naturels est essentielle pour lutter contre les changements climatiques, je suis fière de constater que les actions d'Héritage Saint-Bernard bénéficient d'un grand soutien de la part des acteurs de la communauté. », s'est exprimée la porte-parole de l'événement, Mme Sophie Thibault, chef d'antenne à TVA/LCN. « En plus de son mandat de conservation des milieux naturels réalisé avec brio, Héritage Saint-Bernard nous invite à changer notre façon de consommer en nous initiant à un mode de consommation responsable, local et réfléchi. Et ces actions, ces changements de comportements, Héritage Saint-Bernard les propose dans l'ensemble de ses services, avec tous les groupes d'âge. Et ça, c'est essentiel et urgent! », ajoute la porte-parole.

### La communauté au cœur de cette réussite!

Le montant amassé par l'organisme dans le cadre de cet événement provient en grande partie de la vente des billets, mais aussi de l'encan silencieux, de l'espace casino et des tirages organisés au cours de la soirée. En effet, les contributions offertes par des entreprises, des partenaires et de généreux donateurs ont permis ce grand succès!

« C'est une autre réussite dont nous sommes très fiers! », s'exprime M. Luc L'Écuyer, directeur général d'Héritage Saint-Bernard. « Certes, cette soirée nous permet d'amasser des fonds, ce qui est essentiel au maintien de nos activités. Mais aussi, c'est un moment privilégié où les gens qui nous soutiennent viennent *chez nous*, à la rencontre de notre équipe, le temps d'une soirée festive, agréable et conviviale. Les participants sont tellement élogieux à l'égard de notre dynamisme, du grand professionnalisme et de la passion de nos employés! C'est un événement très important et valorisant pour nous! », ajoute M. L'Écuyer.

### Hommage à une organisation investie dans sa communauté et en environnement

Au cours de la soirée, Héritage Saint-Bernard a remis son Prix Hommage aux Caisses Desjardins de l'Ouest de la Montérégie et de Châteauguay. Depuis plus de 25 ans, ces partenaires supportent la mission de l'organisme et permettent la réalisation de projets durables qui profitent à l'ensemble de la communauté. Ces deux institutions ont entre autres permis la mise sur pied de l'Écomarché de l'île et le soutiennent depuis maintenant 10 ans. Desjardins a également été la base financière de nombreuses initiatives écologiques portées par Héritage Saint-Bernard. Lui rendre cet hommage était tout simplement naturel pour l'organisation.

### Un succès collectif

Plus d'une vingtaine d'employés et bénévoles étaient présents afin de permettre cette belle soirée. Toutefois, tout cela n'aurait pu être possible sans la précieuse collaboration de dizaines de partenaires : la Ville de Châteauguay, Gravité média/Le Soleil de Châteauguay, MDTP Atelier d'architecture, Desjardins, Les Promotions du Grand Châteauguay, Brasserie et Distillerie Champ Libre, Cidrerie du Minot et RL Marine et Sports. Héritage Saint-Bernard remercie aussi bien chaleureusement tous les commanditaires qui ont contribué à l'encan silencieux et à l'élaboration du menu.

-30-

Source : Marie-Hélène Dorais, 450 698-3133 poste 227, [marie.dorais@heritagestbernard.qc.ca](mailto:marie.dorais@heritagestbernard.qc.ca)

Photos : ©Andrew Clark

\* Les photos jointes à ce document peuvent être utilisées avec le crédit photo pour des articles en lien avec ce communiqué seulement. Toute autre utilisation des photos doit faire l'objet d'une entente avec le(s) photographe(s).